

vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Rapport n°:.....

F 129043

Safety, quality and environmental services

O Antwerpen-Limburg

O Probant

tél: 03 221 86 11 tél: 02 674 57 11 O Oost & West -Vlaanderen

Wallonie

tél: 09 244 77 11 tél: 081 432 611

Rési code : 10

esponsable des travaux :	THE WALL	Installation:	+1-41-41-	Proprié	ÉLECTRIQUE BASSE TENSION taire / gestionnaire :
lom Prémom: Inst. Carratt	. Nom, Prénom :)	
Elehino KISTETIANN	Adresse :	·		D	
N° carte d'identité :		1 1.000	1- 01 1	Bal Pro	niki draite.
N°TVA: BE	Tél.:	Floatiques (PGIE)	0	Bri tra	
Bases de l'examen : Règlement Géné	ral sur les Installation	stension	¹⊗ Art 86	O Art 271bis	Unité d'habitation
Art 270 O mise en usage of modification of extension of extension of temporaire		O Art 87	Art 278	② Unité de travail domestique	
	/			O Art	③ Parties communes
All ZII O periodique	art 276bis : vente d'un		O Art	O Art	Unité de travail
Données générales de l'installation é					,
EAN EAN			O E	ÀN non commun	iqué O Compt. kWh non placé
Données	3 & 37 Index jour	· nuit	:	O Compt. k	Wh exclusif nuit:
distributeur	A) . 020 025 032	040, 050, 063, 080	0100 03	2. nº:	au.s.L. Index nuit:
		Ø3N400 V O		Tv	pe de prise de terre :
Données Courant nominal maximum	30 V O 3x230 V				boucle de terre, O barres / pique
installation Courant nominal maximum	m (A): O20 O25 C	32 640 030 003	000 0100		esistate
Câble d'alimentation table	eau principal :	oxx er mm ty	pe	Nombre	de circuits terminaux : 1.t.16
Dispositif diff. gén. :	A 1.300. mA	Z KNombre de tablea	ux	T TOMAS T	
installation					
Voir					
annexe(s)					
Mesures - tests - contrôle visuel - sc	elles :				
		A	ial Nis/se	ction & Sch	némas Contrôle bol de défau
Contacts dir Contacts indir.	Montage C	Appareils Matér			
Contacts dir. Contacts indir. O Résistance de dispersion de la prise	Montage C de terre :Ω	O Isolement généra	1:2 ΜΩ	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. O Résistance de dispersion de la prise	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé		de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. O Résistance de dispersion de la prise	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. O Résistance de dispersion de la prise	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. O Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. O Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général: éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. O Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. O Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général: éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation Néant Infractions Installation	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. Contacts	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Contacts indiventure in indiventure in indiventure in indiventure in indiventure in indiventure	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts indir. Contacts	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Contacts indiventure in indiventure in indiventure in indiventure in indiventure in indiventure	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Contacts indiventure in indiventure in indiventure in indiventure in indiventure in indiventure	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé	Continuité	de terre
Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation Néant Infractions Installation existante Néant	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé verso)	O ne peut pas ê	de terre Test dispositif diff.
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation Néant Infractions Installation existante Néant Remarques Néant	Montage C de terre:Ω ait plombé Sa été	O Isolement généra é plombé O n'a pas	i:2 MΩ été plombé verso) L'inst	Continuité O ne peut pas é tallation électric	Visa GRD ou mandal que doit être recontrôlée avant
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éta Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation Néant Infractions Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion(s) :	ø de terre :Ω ait plombé sa été inification des code:	O Isolement généra é plombé O n'a pas s éventuels : voir au	i:2 MΩ été plombé verso) L'inst	Continuité O ne peut pas é tallation électric	Visa GRD ou mandat ue doit être recontrôlée avant
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éte Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle Installation Néant Infractions Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion(s) : O La nouvelle installation est confo	o de terre :Ω ait plombé Sa été inification des codes rme p'est pas e	O Isolement généra é plombé O n'a pas s éventuels : voir au econforme au RGIE.	i:2 MΩ été plombé verso) L'inst	Continuité O ne peut pas é tallation électric	Visa GRD ou mandal que doit être recontrôlée avant
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Contacts indirector Contacts indiventure Contacts indiv	o de terre :Ω ait plombé Sa été inification des codes rme p'est pas e	O Isolement généra é plombé O n'a pas s éventuels : voir au econforme au RGIE.	i:2 MΩ été plombé verso) L'inst	Continuité O ne peut pas é tallation électric par le même	Visa GRD ou mandal ue doit être recontrôlée avant
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éte Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation Néant Infractions Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion(s) : Can nouvelle installation est confo C L'installation existante Agent visiteur :	of Montage of de terre:Ω ait plombé a été inification des code orme p'est pas e orme p'est pas e	O Isolement généra é plombé O n'a pas s éventuels : voir au conforme au RGIE. au RGIE.	i:2 MΩ été plombé verso) L'inst	Continuité O ne peut pas é tallation électric par le même Pour le	Visa GRD ou mandat que doit être recontrôlée avant O.G.A. O.G.A. Organisme de contrôle.
Contacts dir. Contacts dir. Contacts indir. Résistance de dispersion de la prise Le dispositif différentiel général : éte Infractions - Remarques (pour la sig Infractions Nouvelle installation Néant Infractions Installation existante Néant Remarques Néant Conclusion(s) : O La nouvelle installation est confo est confo	of Montage of de terre:Ω ait plombé ait plo	O Isolement généra é plombé O n'a pas s éventuels : voir au econforme au RGIE.	L'inst	Continuité O ne peut pas é tallation électric par le même Pour le	Visa GRD ou mandal Que doit être recontrôlée avant Organisme de contrôle. Directeur Général : Signature

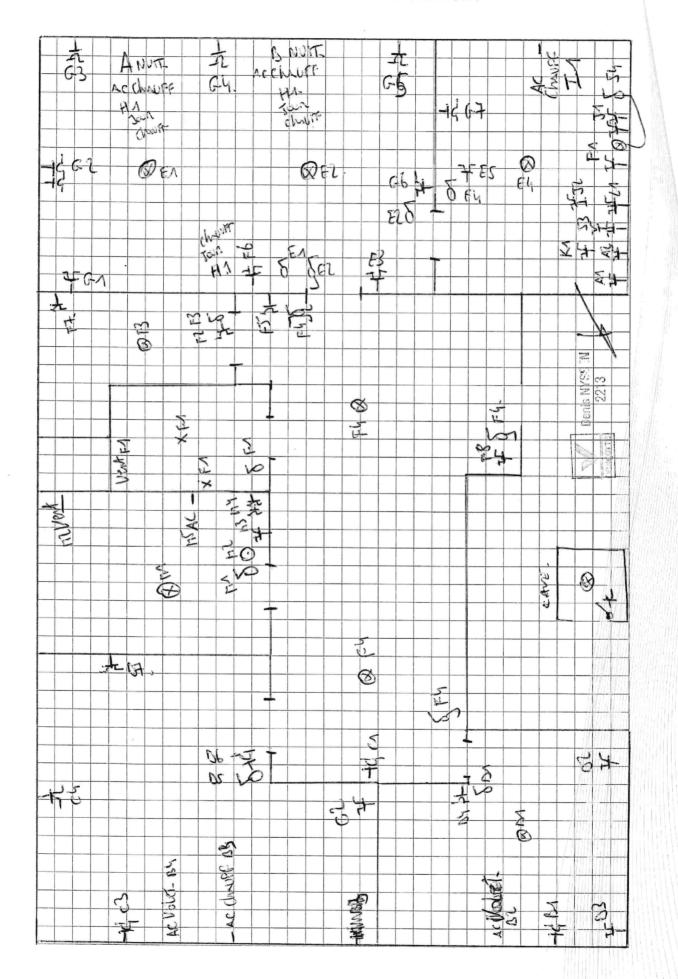
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

O Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique. O Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

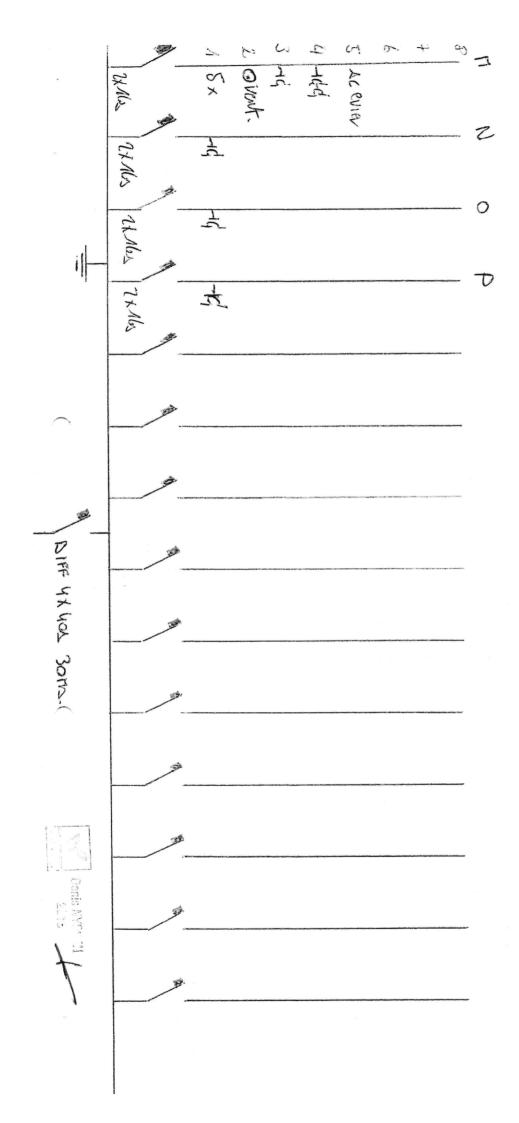
(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans déquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle, après max. 2 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle, après max. 2 an, des infractions de la light de l de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

niko

www.niko.be



COTFACT JOUR.



COPPART SOUR-